

Aide-m  moire | Gestion d  un cas de COVID-19 dans votre   tablissement

Informations g  n  rales importantes

- La notion de contact mod  r   ou   troit    l  cole n  est plus consid  r  e, ce sont seulement les contacts domiciliaires qui comptent.
- Aucune lettre ne sera transmise par l  tablissement aux parents.
- Aucune fermeture des groupes n  est consid  r  e.
- Les   l  ves en isolement doivent recevoir des travaux    la maison, par les enseignants, pour la p  riode d  isolement vis  e. Un   l  ve isol   se voit offrir des services sur une base quotidienne assurant ainsi la poursuite de ses apprentissages. Il est important d   tablir un contact direct et quotidien avec l   l  ve afin d  assurer un suivi p  dagogique.
- La date d  expiration sur les bo  tes de tests rapides devrait   tre repouss  e d  une ann  e en corrigeant avec un crayon-feutre pour l  indiquer.
- Un isolement (Jour 1) d  bute    partir de la date de d  but des sympt  mes (ou de la date du test rapide ou PCR en l  absence de sympt  me) peu importe l  heure    laquelle les sympt  mes sont apparus ou que le test a   t   administr  .

1. Crit  res d  isolement

Doit s  isolement :

- Toute personne consid  r  e comme un cas :
 - Cas de COVID-19 confirm   par test rapide ou test PCR
 - Personne symptomatique qui n  a pas acc  s au test de d  pistage
 - Personne symptomatique ayant refus   de faire un test de d  pistage
- Une personne non vaccin  e qui n  a jamais eu la COVID depuis le d  but de la pand  mie et qui est un contact domiciliaire (**Voir Section 2.B**)
- Personne ayant re  u une consigne d  isolement de la Sant   publique ou ayant re  u une consigne de non-fr  quentation de SG  E  cole au retour d  un s  jour hors Canada

La p  riode d  isolement d  bute d  s l  apparition des sympt  mes ou, en l  absence de sympt  mes,    la date du pr  l  vement.

La p  riode d  isolement est calcul  e    partir du premier cas d  clar   (contact domiciliaire), elle ne s  additionne pas si jamais un deuxi  me cas est positif    la maison.

La notion de protection par une infection r  cente est toujours d  actualit   pour la gestion des cas et des sympt  mes. Une personne qui a eu la COVID depuis le 20 d  cembre (inclus) est consid  r  e prot  g  e par cet   pisode de COVID-19 pour une p  riode de 3 mois. L   pisode de COVID depuis le 20 d  cembre doit rencontrer une des 3 situations suivantes :

- Test PCR positif
- Test rapide positif
- Sympt  mes de la COVID-19 sans test r  alis  , mais contact avec personne au domicile qui a un test PCR ou un test rapide + dans les 14 derniers jours

2. Dur  e d  isolement

A. Personne symptomatique qui n  est pas un contact domiciliaire d  un cas positif

Vous devez utiliser un test rapide	R��sultat positif : s��isolement en respectant les consignes �� suivre pour la personne atteinte de la COVID-19. R��sultat n��gatif : s��isolement et faire un deuxi��me test rapide 24 heures plus tard Apr��s le deuxi��me test rapide : R��sultat positif, s��isolement et respecter les consignes d��isolement pour un cas positif �� la COVID-19 R��sultat n��gatif, reprendre vos activit��s tout en appliquant les consignes sanitaires de base
---	--

Cas positif    la COVID-19

Adulte et enfant de 12 ans et plus ad��quatement vaccin��	- Isolement de 5 jours Apr��s 5 jours, retour possible si d��croissance des sympt��mes et 24 h sans fi��vre - Au retour, pour 5 jours, port strict du masque et distanciation de 2 m��tres lorsque possible Au retour PAS de TEST RAPIDE
Adulte et enfant de 12 ans et plus non ad��quatement vaccin��	Isolement 10 jours
Enfant de moins de 12 ans (primaire) sans ��gard au statut vaccinal	- Isolement de 5 jours Apr��s 5 jours, retour possible si d��croissance des sympt��mes et 24 h sans fi��vre ET - Test rapide n��gatif au jour 5 avant le retour en classe (si test rapide est positif au jour 5, isolement de 5 jours suppl��mentaires). Il est de la responsabilit�� du parent d��administrer ce test. - Au retour, pour 5 jours, port strict du masque et distanciation de 2 m��tres lorsque possible
Enfant au pr��scolaire (Pas de port de masque dans le milieu)	- Isolement de 5 jours Apr��s 5 jours, retour possible si d��croissance des sympt��mes et 24 h sans fi��vre ET - Test rapide n��gatif au jour 5 avant le retour en classe (si test rapide est positif au jour 5, isolement de 5 jours suppl��mentaires). Il est de la responsabilit�� du parent d��administrer ce test.
Enfants des classes sp��cialis��es ou exempt�� de masque	- Isolement de 5 jours Apr��s 5 jours, retour possible si d��croissance des sympt��mes et 24 h sans fi��vre ET - Test rapide n��gatif au jour 5 avant le retour en classe (souhait�� si possible). Il est de la responsabilit�� du parent d��administrer ce test - Si pas de test rapide, le retour de l���l��ve est possible apr��s 5 jours d��isolement

B. Contact domiciliaire asymptomatique d  un cas positif COVID-19

Personnes non ad��quatement vaccin��es (une ou aucune dose de vaccin)	Isolement pendant 5 jours et pour les 5 jours suivants : - Surveiller l��apparition de sympt��mes ��viter les contacts avec personnes vuln��rables - Porter un masque lors de toute interaction sociale, si l��enfant est en ��ge de fr��quenter l���cole primaire (ne s��applique pas pour le pr��scolaire); - Pratiquer la distanciation de 2 m��tres, autant que possible.
Personnes ad��quatement vaccin��es (au moins deux doses de vaccin)	Aucun isolement, mais il est n��cessaire pendant les 10 jours suivants le contact de : - Surveiller l��apparition de sympt��mes; ��viter les contacts avec personnes vuln��rables; - Porter un masque lors de toute interaction sociale, si l��enfant est en ��ge de fr��quenter l���cole primaire (ne s��applique pas pour le pr��scolaire); - Pratiquer la distanciation de 2 m��tres, autant que possible.

- Pas d'isolement supplémentaire pour les expositions domiciliaires en continu (isolement à partir du début des symptômes (ou test si aucun symptôme) du 1^{er} cas dans le domicile (elle ne s'additionne pas).
- Si une personne ayant un contact domiciliaire devient symptomatique : isolement supplémentaire selon les critères décrits dans le tableau à la section 2- A.

3. Interventions du milieu

- Pas de lettre à transmettre aux contacts à risque modéré
- S'assurer que les mesures préventives sont en place

4. Enseignement à distance

- 1° ceux dont l'état de santé ou celui d'une personne avec qui ils résident les met à risque de complications graves s'ils contractent la COVID-19, lorsqu'un médecin recommande que ces élèves ne fréquentent pas un établissement scolaire; (service de l'école à distance)
- 2° ceux dont la classe est visée par une recommandation ou un ordre d'isolement de la part d'une autorité de santé publique en raison d'un cas de COVID-19 déclaré chez un employé ou un élève de l'établissement d'enseignement concerné, et ce, au plus tard deux jours à compter de la recommandation ou de l'ordonnance; » ; **veuillez en informer votre DGA responsable**
- **3° ceux dont la classe comprend au moins 60 % d'élèves tenus de suivre les consignes d'isolement établies par une autorité de santé publique en raison de la COVID-19, et ce, à compter de la deuxième journée du calendrier scolaire suivant l'atteinte de ce pourcentage; veuillez en informer votre DGA responsable**

5. Outils de référence

Consignes à suivre :

- [Contact](#)
- [Cas](#)
- [Personne ayant des symptômes](#)

[Symptômes à identifier](#)

[Consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie](#)